

2026-CA754-02.01-R8239

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 15 juin 2026 à 13 h 30.

RESTRUCTURATION DE LA GESTION ACADÉMIQUE

CONSIDÉRANT les articles 51 et 68 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le projet de Cadre de fonctionnement et composition des facultés;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées et la participation des parties prenantes et des intervenants concernés à l'élaboration du Cadre de fonctionnement et composition des facultés ainsi que sur les procédures de nomination;

CONSIDÉRANT l'examen juridique du Secrétariat général sur les procédures de nomination;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2026-CE676-02.01-R6439, 12 juin 2026);

CONSIDÉRANT les explications du recteur et du vice-recteur à la restructuration académique et à l'amélioration continue;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. d'adopter le Cadre de fonctionnement facultaire et la composition des facultés;

[ANNEXE 2026-CA754-02.01-R8239A](#)

2. d'adopter la Procédure de nomination et de renouvellement à un poste de doyenne ou de doyen de faculté;

[ANNEXE 2026-CA754-02.01-R8329B](#)

3. d'adopter la Procédure de nomination à un poste de vice-doyenne ou de vice-doyen de faculté.

[ANNEXE 2026-CA754-02.01-R8239C](#)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général